

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

#### SÉANCE DU 7 JUILLET 2016 À 17 HEURES

N° 3- 125 / 2016 : APPEL À PROJETS TRANSPORTS COLLECTIFS ET MOBILITÉ DURABLE :  
SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT DU PROJET  
PASSERELLE

#### L'An Deux Mille Seize, le 7 juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 7 juillet 2016 à 17 heures en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : madame Muriel ROQUES-ÉTIENNE

#### Membres présents :

**Membres titulaires** : Mesdames, messieurs, Muriel ROQUES-ÉTIENNE (pouvoir de Claude LECOMTE), Philippe BONNECARRÈRE (pouvoir de Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Gisèle DEDIEU (pouvoir de Michel FRANQUES), Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir de France GERBAL-MÉDALLE), Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Bruno CRUSEL, Fabien LACOSTE (pouvoir d'Elodie NADJAR), Pascal PRAGNÈRE (pouvoir de Dominique MAS), Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Francis SALABERT (pouvoir d'Emmanuelle PIERRY), Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TRÉBOSC, Blandine THUEL, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

**Membre suppléant présent votant** : Madame Agnès BRU.

**Membres suppléants présents non votants** : Madame, messieurs, Rino GATEFIN, Marie-Claire MALROUX, Christian LAFON, Yves CHAPRON.

#### Membres excusés :

**Membres titulaires** : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir à Philippe BONNECARRÈRE), Michel FRANQUES (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Claude LECOMTE (pouvoir à Muriel ROQUES-ÉTIENNE), Naïma MARENGO, France GERBAL-MÉDALLE (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Marie-Louise AT, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Patrice BEDIER, Élodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNÈRE), Frédéric CABROLIER, Jacques ROYER, Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Céline TAFELSKI.

**Membres suppléants** : Mesdames, messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Marie-Claude VABRE, Philippe MARAVAL, Françoise FEUGEAS, Thierry LAFUENTE.

**Présents : 36**

**Votants : 39**

**N° 3- 125 / 2016 : APPEL À PROJETS TRANSPORTS COLLECTIFS ET MOBILITÉ DURABLE : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT DU PROJET PASSERELLE**

3 JUL. 2016

Pilote : Déplacements doux

**Madame Sarah LAURENS, rapporteur,**

La communauté d'agglomération a présenté en septembre 2013 un dossier de candidature au 3<sup>ème</sup> appel à projet « transports collectifs et mobilité durable » proposé par l'Etat.

Ce dossier portait sur le projet Passerelle et la requalification d'espaces publics associés. Il incluait en outre les aménagements complémentaires à la Passerelle envisagés en rive droite du Tarn dans le secteur de Pratgraussals : création d'un parking Intermodal (& services vélo) et d'une aire aménagée pour les camping-cars. Le montant total prévisionnel des travaux est évalué à 6 800 000 € HT.

Dans un courrier du 22 décembre 2014, le ministère de l'écologie a informé la communauté d'Agglomération que le projet présenté était retenu au rang des lauréats, considérant qu'il participait à la dynamique des transports propres portée dans la loi relative à la transition énergétique.

Le montant de la subvention allouée par l'Etat s'élève à 590 000 €.

Pour bénéficier de cette subvention, il est nécessaire de signer une convention de financement avec l'Etat. Celle-ci a pour objet de fixer les modalités selon lesquelles l'Etat apporte son concours financier à la réalisation de ce projet.

Il est proposé d'autoriser le président à signer cette convention de financement.

**Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

**ENTENDU LE PRESENT EXPOSÉ ;**

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'avis du bureau communautaire du 16 juin 2016

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**AUTORISE** monsieur le président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ou son représentant à engager les démarches nécessaires et à procéder à la signature de la convention de financement ou tout acte y afférent.

Pour extrait conforme,  
Fait le 7 juillet 2016,

Le président,



Philippe BONNECARRÈRE